

Ref: CA2017/52

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2017

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'ADDITIF N°1
AUX TARIFS 2017/2018

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 11 juillet 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,

Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **ADOpte l'additif n°1 aux tarifs 2017/2018** (tel que précisé en document ci-joint à la présente délibération).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 11 juillet 2017.

Nombre de membres présents	15
Nombre de membres représentés	15
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	30
Nombre de votes pour	30
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 27/09/2017

Transmis au recteur chancelier des universités le: 22/09/2017